

M. Gustafson: Le déficit du gouvernement actuel est presque aussi important que le déficit annuel des États-Unis qui comptent dix fois plus d'habitants. Appelez-vous ça être sérieux?

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Ralph Ferguson (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi certes un grand privilège de pouvoir parler ce soir du bill C-30, car, de toute évidence, beaucoup de Canadiens ne comprennent pas la façon dont nos dépenses budgétaires fonctionnent au niveau fédéral. De plus, j'aimerais rappeler le montant que le gouvernement fédéral a mis à la disposition de nos citoyens âgés et des nécessiteux. Ce montant s'élève à un peu plus de 11 milliards de dollars pour 1980-1981, soit 19.1 p. 100 de nos dépenses budgétaires.

● (2030)

Le système fédéral prévoit des paiements de transfert pour que tous les Canadiens aient un niveau de vie équivalent, quelle que soit la région qu'ils habitent. Bien entendu, les dépenses les plus importantes à cet égard découlent de la subvention au pétrole importé qui garantit des prix équitables dans les régions du Canada qui n'ont pas accès au pétrole canadien et qui doivent en importer. La structure des prix du pétrole doit être équitable pour tous les consommateurs canadiens, afin de permettre à nos industries, à nos agriculteurs et à nos pêcheurs de livrer concurrence sur les marchés internationaux et de fournir des emplois et des avantages économiques aux Canadiens de tout le pays.

Deuxièmement, les paiements de transfert versés aux provinces financent les programmes à frais partagés de la SCHL qui visent à fournir des logements aux personnes âgées. Je suis fier de savoir que le gouvernement du Canada finance actuellement la construction de ces logements en accordant des prêts garantis pour permettre à nos citoyens qui ont aidé à construire le Canada de jouir d'une retraite sans problème. Par ailleurs, j'ai été navré d'apprendre ce soir que le gouvernement de l'Ontario augmentera les loyers des appartements pour personnes âgées de \$18 par mois au moment du renouvellement des baux. Il est vraiment ironique de songer qu'il y a moins de deux semaines, la Chambre a augmenté le supplément de revenu garanti de \$35 par famille. Ce que les libéraux donnent, les conservateurs le reprennent.

Le même ministère a aussi financé certains projets d'évacuation des eaux-vannes et d'épuration des eaux en accordant des prêts, des prêts à remboursement conditionnel et des subventions importantes. Dans certains cas, il a accordé des prêts à remboursement conditionnel représentant plus de 25 p. 100 du coût total du projet. Les programmes qui exigent à juste titre des décaissements massifs de la part du gouvernement fédéral sont les pensions de vieillesse et, bien entendu, dans une moindre proportion, le supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada, le régime d'assurance-chômage et les allocations familiales. Ces programmes permettent aux habitants du Canada d'avoir l'un des niveaux de vie les

Pouvoir d'emprunt—Loi

plus élevés du monde. Selon moi, il serait inconsideré de notre part de réduire les dépenses dans les domaines que j'ai mentionnés jusqu'ici et cela causerait des privations comme nous n'en avons pas vu au Canada depuis les années 30. De toute évidence, si nous voulons maintenir un niveau de vie équitable pour tous les Canadiens, nous ne pouvons supprimer ni les paiements de transfert ni les avantages sociaux que nous offrons aux personnes âgées ou dans le besoin.

La continuation des programmes de prestations exige des dépenses courantes dans ce domaine qui représentent 19.1 p. 100 des dépenses fédérales globales. Les députés de l'opposition ne veulent sûrement pas que nous réduisions ces paiements et abandonnions à leur misère les nécessiteux et ceux qui ont tant travaillé pour nous donner le meilleur pays du monde. Le gouvernement fédéral consacra 32 p. 100 de ses dépenses globales pour la santé et le bien-être des Canadiens en 1980-1981.

Pour maintenir l'égalité des chances et la qualité de vie dans tout le Canada, nous devons assurer une présence fédérale intense dans ces domaines, afin que les fonds transférés aux provinces pauvres soient utilisés d'une manière qui ne crée pas de déséquilibre économique dans les autres régions du Canada. Je tiens à signaler que plus de 20 p. 100 du budget principal représente des paiements de transfert aux provinces, aux territoires et aux municipalités. Le principal programme de transfert de fonds fiscaux est celui de la péréquation. Il ne faudrait peut-être pas oublier que nous consacrons 5.7 milliards de dollars au financement de l'assurance-hospitalisation, des soins médicaux et de l'enseignement postsecondaire. Ces contributions du gouvernement fédéral aux provinces ont pour but de mieux stabiliser les courants de dépenses et de donner aux provinces une certaine souplesse dans la gestion de leurs propres programmes. Cette contribution du gouvernement fédéral consiste en une combinaison de versements forfaitaires et de transferts d'impôt sur le revenu dont le montant croît dans les deux cas au même rythme que notre économie.

J'espère en tout cas que les députés d'en face ne préconisent pas une réduction de nos dépenses dans le domaine de la défense qui représentent 10.5 p. 100 du total de nos dépenses. Compte tenu de la situation troublée que connaît le monde aujourd'hui, nous nous devons d'honorer nos engagements pour maintenir la paix mondiale. J'espère qu'il n'y a personne ici pour suggérer de réduire nos dépenses en matière de production alimentaire ou dans tout autre secteur qui contribue à notre bien-être, à la création d'emplois ou aux possibilités d'explorations d'une région du Canada. C'est dans le domaine du développement et du soutien économiques que nous dépensons environ 13.1 p. 100 de notre budget total. Bien que ces dépenses puissent paraître très élevées, pouvons-nous vraiment nous passer des avantages qu'offre le gouvernement central? Puis-je me permettre de faire remarquer que le coût des services administratifs du gouvernement ne représentent que 18 p. 100 de nos dépenses. Si les affaires publiques étaient administrées comme une société, nous considérerions tout naturellement les emprunts dont nous avons besoin comme un investissement pour l'avenir. Nous avons un brillant avenir devant nous, cela ne fait aucun doute; mais il ne sera brillant que si nous utilisons nos ressources humaines et nos ressources renouvelables et si nous ménageons nos ressources non renouvelables qui deviennent extrêmement rares à l'heure actuelle.